

Climat-Énergie : la France doit se donner les moyens - Avis sur les projets de SNBC et de PPE

Déclaration du groupe de la CFTC

La question de la politique en faveur d'une énergie décarbonée plus propre, pour nous offrir un monde durable, doit être au cœur des préoccupations de nos gouvernements.

La période traversée est fortement questionnée, sur le sens des politiques publiques, et leurs efficacités : depuis novembre, les hausses annoncées de la taxe carbone ont cristallisé un mouvement de contestation inédit et sans précédent.

En même temps jeunes et citoyens marchent pour des plans climats et pour une politique gouvernementale efficace.

Dans ce double questionnement, il était important que le CESE demande une clarification rapide sur la trajectoire de la CCE, trop peu visible à long terme, peu transparente sur les affectations des recettes fiscales.

L'acceptabilité sociale des mesures en faveur d'une politique climat énergie, est pourtant indispensable.

L'avis propose qu'une étude portant sur les effets redistributifs du projet de PPE soit réalisé pour l'ensemble des ménages. Les effets conjugués sur les coûts habitats et transports doivent être traités pour en amortir les effets sur les plus vulnérables. La CFTC ne peut que souscrire à ces préconisations.

La préconisation 3, sur les transports aériens et maritimes, est également emblématique d'une certaine justice de taxe...

D'autres questions essentielles sont soulevées dans cet avis, dont celle des emplois et des compétences, qui impactent très fortement certains métiers et filières, comme le bâtiment et le transport.

L'avis pointe les retards importants pris sur ces chantiers considérables, pour exemple, le parc bâtiments que la CFTC juge prioritaire, avec plus de 700 000 rénovations annuelles à partir de 2030.

Il est regrettable que le plan de programmation de l'emploi et des compétences (PPEC), ne soit pas intégré dès à présent dans le PPE, programmation pluri annuelle de l'énergie.

La préconisation suivante est aussi essentielle : ces secteurs doivent avoir une vision prospective des transformations à mener et le financement de mesures d'accompagnement pour qualifier les métiers, former artisans et entreprises, parties prenantes de ces transformations,

Les régions sont au cœur de la transition énergétique, l'avis insiste pour que des contrats territoriaux se déploient, et soient pris en compte dans le cadre des programmations pour prendre une place centrale notamment dans les zones les plus sensibles avec un dialogue mieux organisé.

La CFTC déplore que les ambitions ne se traduisent pas par des objectifs opérationnels, précisés, en soutien par exemple de la filière biogaz et méthane, ou d'outils novateurs sur les filières émergentes. La CFTC votera l'avis.